



HONORAIRES

IMMOBILIER ANCIEN TRADITIONNEL PARTICULIER VENTE

Prix de vente	Honoraires en % du prix de vente TTC
De 0 à 160 000 Euros	7 %
De 160 001 à 300 000	6 %
De 300 001 à 600 000 Euros	5 %
Au-delà de 600 001 Euros	4 %

Terrain à bâtir	10%
Forfait Garage	7 000 Euros
Honoraires minimum	5 000 Euros
Estimation écrite	Offert

En cas de délégation de mandat, les honoraires de base sont ceux de l'agence mandatée.

Tarif au 1 mai 2017 – TVA incluse 20%

Il est précisé que les honoraires peuvent être à la charge du vendeur, de l'acheteur ou partagés selon les termes du mandat confié. (Article 6, alinéa 4 de la loi du 10 juillet 1965 et article 73 alinéa 2, décret du 20 juillet 1972).

Cap Sicié Immobilier – 31 Quai Gabriel Péri – 83500 La Seyne sur mer

www.capsicie-immobilier.fr